

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Le projet de navette ferroviaire de l'ADM : près de 500 000 personnes laissées pour contre

**Vaudreuil-Dorion, le 8 juillet 2010** – La Municipalité régionale de comté (MRC) et le Centre local de développement (CLD) Vaudreuil-Soulanges appuient la position du regroupement des maires de l'Ouest de l'île, le *Train de l'Ouest*, qui dénonce l'exclusivité de la desserte aéroportuaire du projet de navette ferroviaire d'Aéroports de Montréal (ADM).

Les maires réagissent ainsi aux communiqués émis par la Ville de Montréal, la STM et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui soutiennent le projet de l'ADM et qui font état d'un service direct, sans arrêt et exclusif aux voyageurs aériens.

La MRC et le CLD ont réitéré leur soutien au regroupement *Train de l'Ouest*, notamment lors d'une rencontre où étaient présents deux représentants du regroupement, le préfet de la MRC, M. Gilles Farand, le maire de Vaudreuil-Dorion et président du CLD, M. Guy Pilon, le directeur général du CLD, M. Julien Turcotte ainsi que le directeur général de la MRC, M. Guy-Lin Beaudoin.

« Nous ne sommes pas contre la navette aéroportuaire, a déclaré le préfet de la MRC. Cependant, plutôt que d'investir dans une navette qui dessert uniquement la clientèle de l'aéroport, nous croyons qu'il est plus urgent d'investir dans un train de banlieue efficace, ayant des voitures de meilleure qualité et qui offre des horaires qui répondent davantage aux besoins des entreprises et des travailleurs. Nous considérons qu'il est prématuré, pour le gouvernement de faire une annonce alors que le dossier n'a pas été analysé dans son ensemble. »

Selon le président du CLD, M. Guy Pilon, Vaudreuil-Soulanges se développe de façon fulgurante. « Des projets d'investissements majeurs sont en cours, notamment la mise en place d'une gare intermodale et la construction annoncée d'un Centre hospitalier, et le territoire devra être mieux desservi si nous voulons répondre à la demande. Québec doit soutenir l'infrastructure qui est la plus rentable et la plus avantageuse pour le bien commun, un projet qui améliore vraiment le déplacement des travailleurs d'Est en Ouest et vice versa », a soutenu M. Pilon.

Les élus de la MRC de Vaudreuil-Soulanges se disent entièrement d'accord avec la position du regroupement du *Train de l'Ouest* quand il prétend que le transport en commun est une priorité beaucoup plus importante. « Tant qu'à investir en transport, favorisons un transport en commun intégré » a déclaré M. Farand.

En séance de conseil extraordinaire, les maires des 23 municipalités de Vaudreuil-Soulanges ont ainsi adopté de façon unanime une résolution d'appui au regroupement du *Train de l'Ouest* qui demande à ce que le projet de l'ADM ne desserve pas uniquement les voyageurs, mais favorise aussi l'amélioration du train de banlieue. « C'est pourquoi nous appuyons le regroupement et demandons une rencontre avec les autorités concernées pour en discuter », a conclu le préfet.

### **À propos du regroupement *Train de l'Ouest***

Le regroupement *Train de l'Ouest* est une coalition d'élus de la banlieue Ouest, d'organismes de développement économique et de citoyens impliqués qui souhaitent voir une amélioration du service de train de banlieue vers l'Ouest de Montréal, c'est-à-dire le West-Island, Sainte-Anne-de-Bellevue et Vaudreuil-Soulanges.

### **À propos de la MRC de Vaudreuil-Soulanges**

Regroupant 23 municipalités sur un territoire qui se démarque par la croissance de son secteur économique, la MRC de Vaudreuil-Soulanges compte une population de plus de 133 000 habitants. Reconnue pour son dynamisme et son implication dans de nombreux projets d'aménagement et de développement du territoire, elle joue un rôle d'avant-plan dans le développement économique, social et culturel de la région de Vaudreuil-Soulanges.

-30-

Pour information : M. Raymond Malo  
Directeur des services de l'aménagement du territoire et de  
l'environnement  
450 455-5753, poste 2231  
[mmalo@mrcvs.ca](mailto:mmalo@mrcvs.ca)

Source : M<sup>me</sup> Cécile St-Pierre  
Conseillère aux communications  
450 455-5753, poste 2262  
[cst-pierre@mrcvs.ca](mailto:cst-pierre@mrcvs.ca)